



AIX en Provence Kasbarian Lydia
ALENCON Blaise Edith
AULNAY SOUS BOIS Kabaj Elisabeth
BERCK Nyga Pascal
CHARLEVILLE-MEUSE Vergeade Willy
CHATEAUX Richard Eliane
CRETEIL Galinou Renée
EVREUX Magdeleine Claude
LA CLOTAT Fiorito Christiane
LA ROCHE SUR YVON Gautreau Geneviève
MONTIGNY Hénot Josette
MONTREUIL Eddin Nadia
MOULINS Rickeboer Colette
SANNOIS Hervieux Joëlle
SARTROUVILLE Sangleboeuf Luc
SAVIGNY Carpiquet Denis
SAVIGNY SUD-OUEST Dauga Jean-Jacques
TRANS EN PROVENCE Bouteille Chantal
TROYES Bougault Daniel
UZES Chaix Bernadette
VILLEJUIF Vargas Antoinette
EVREUX Magdeleine Claude

AMIENS Marotte Bernadette
ANGERS gd Maine Vincent Stéphanie
ANGERS St Serge Duchesne Annie
ANGLET Sansebastien Martin
ANTIBES Duval Jacques
BEAUCAIRE Gay Michel
BELLE EPINE Zirafi Serge
BONNEVEINE Acariès Joseph
BOURGES Goncalves Cendrigne
BREST Celton Thierry
CHALONS/Champagne Piquet Pascal
CHAMNORD Dereymez Michèle
CHAMPS sur Marne Boudendir Karim
CHARTRES Testault Marc
CHATEAU THIER Noailles Monique
CHERBOURG Diquet Christian
CHOLET Crespel David
CONDE/ESCAULT Kolwalski Elisabeth
COTE DE NACRE Le Saulnier J. Luc
DRAGUIGNAN Maunier J. François
ETAMPES Parrain Claude
EVRY Carasco Roland
FOURMIE Dagneau Bruno
GRUCHET LE VALENTIN Gratinny M. Claude

HEROUVILLE Pasquier Bruno
IVRY/SEINE Fiquet Betty
L'HAY LES ROSES Dias Kathy
LAON Treffert Fatima
LE MERLAN Bourgarella Thierry
LOMME Bara Madeleine
LORIENT Le Guilloux Gérard
LORMONT Planet Joël
LYON la part Dieu Goncalves Yvette
MARSEILLE gd lit Pellicio Elisabeth
MERIGNAC Jonas Joël
MONDEVILLE Tillaut Nadine
MONTESSON Marchand Françoise
MT ST AIGNAN Pernel Catherine
NEVERS/MARZY Estorge Michel
NICE LINGOSTIE Favre Serge
NICE TNL Dupret Patricia
OLLIOULES Clenet Catherine
ORLEANS Lecland Dominique
ORMESSON
PAIMPOL Jegou Philippe
PARIS AUTEUIL Tourino Lola
PERPIGNAN Garcia Georges
QUETIGNY Della Sciucci Paolo

QUIMPER Mayeur Patrick
REIMS Robitaille Eric
REIMS Cernay Viseux Francine
RENNES Alma Jules Yolande
RENNES Cesson Louis M. Christine
SARAN Vallee Isabelle
ST BRICE Vernes Annie
St BRIEUC Rio Yves
St HERBLAIN Vella Annie
ST MALO Denis Josette
THIONVILLE Putz Arlette
TORCY/Collégien Bailloux Michel
TOULON Gd Var Dubas Marie-Noëlle
VALENCIENNES Kliébasiéwicz Nicole
VITROLLES Natchoo Serge
WASQUEHAL
FEDERATION Millat J. François
DRS CARREFOUR Bartoli Yvan
Franchises Le délégué syndical

L'Hyper est adressé à près de 70 sections par Internet, et vous ??

SOMMAIRE

Départ de Jean-Luc Delenne
Actualités sociales
Vie des filiales et format
Accords 2003
SOS Conflit
Fond de solidarité
6 jours supplémentaires
On nous a attaqué, on répond
Xème congrès CFDT

Développement

**105 sections CFDT
chez Carrefour
avec l'arrivée d'une
section au Carre-
four d'Evreux**

**Deuxième implantation
CFDT de l'année dans
un intégré.
D'autres mise en place
sont en cours.**



Encore quelques jours est la première vague des vacanciers va prendre quelques repos mérités. Ils seront nécessaires car après les retraites la rentrée devrait être marquée par le lancement d'une autre réforme de fond: celle de la Sécurité sociale. Indispensable pour maîtriser l'explosion des dépenses et du déficit de celle-ci, ce chantier s'annonce encore plus explosif, s'il est possible, que celui des retraites. D'où l'éventualité d'un regain de mobilisation.

Les manifestants contre les retraites eux se démobilisent et on entend les trotskistes fustiger la «mollesse» de la CGT et de la FSU et Marc Blondel appeler seul dans le désert à la grève général, heureusement le ridicule ne tue plus.

Chez Carrefour cette fin de semestre est baigné d'un climat de fin de règne

Le départ de Jean-Luc Delenne qui a marqué fortement par sa personnalité les 5 dernières années de relations sociales.

Les attaques incessantes de FO contre la CFDT de peur de perdre son leader ship,

La signature par FO de l'accord Continent 2001 accord ne comportant que des points demandés par la CFDT (remise sur achat, subrogation, augmentation en juillet...) est irréaliste. La CFDT se demandant si elle va signer l'essentiel étant absent "un calendrier de rattrapage des accords Carrefour".

L'entreprise elle ferme un Champion, vend des filiales, voit ses nouveaux salariés partir pour ne pas dire s'enfuir et fait une conférence de presse pour vanter ses ressources humaines. Commercialement on suit nos concurrents avec le ticket cash et on se fait doubler par Auchan qui sort sa carte Visa.

Heureusement l'action Carrefour monte car on se demanderait ou est notre légendaire 1/4 d'heure d'avance social et commercial.

Pendant ce temps les salariés, toutes sociétés confondus, se précipitent dans les stands Pass pour bénéficier de cette remise sur achat que la CFDT a obtenu seule par sa mobilisation.

Bonnes vacances

**"Une discrimination
illicite"**

**La direction doit ac-
cepter un calendrier
de rattrapage**



**Tous sous le même toit,
Tous les mêmes droits...
*quand ?***

**Devrons nous attendre 17 ans
comme les magasins Carrefour
ouvert après 1985,**

**11 ans comme les salariés des ex
Euromarché**

NON

**5 ans comme les salariés de Conti-
nent est suffisant !**

**Aujourd'hui ça fait 1266 jours
qu'on attend**

**Carrefour doit respecter le
principe d'égalité des salaires.**

"à travail égal, salaire égal (...)

*L'employeur est tenu d'assurer l'égalité de
rémunération entre tous les salariés de l'un
ou l'autre sexe, pour autant que les salariés
en cause soient placés dans une situation
identique ".*

**Quelle est la différence entre une
caissière Carrefour ou Continent
et une caissière Continent 2001**

**Plus de 1500 euros de différence
de salaire !**

Changements à la DRS (Direction des relations Sociales)

Départ de Jean-Luc Delenne

Une personnalité sociale ... dans un univers impitoyable.



Départ de Jean-Luc Delenne



Jean-Luc Delenne quitte ses fonctions de Directeur des Relations sociales le 20 juin 2003. Il devient Directeur des Ressources Humaines Europe sous la responsabilité de **Jacques**

Beauchet DRH Groupe.

Ce départ coïncide avec sa première rencontre avec la CFDT voici exactement 20 ans quand jeune cadre il est arrivé en 1983 comme chef comptable à Montesson. A l'époque le DS CFDT lui avait affiché un panneau virulent il s'en souvient encore.

En 1991 nous le retrouvons en qualité de responsable du développement social à la DRH Carrefour. Nous aurons un bon contact jusqu'à son départ fin 1994.

Le revoici de nouveau en 1998 comme second de **Stéphane Roussel** à la DRH. Il trouve vite ses marques et sera nommé directeur des relations sociales en juin 1999.

C'est lors de la négociation sur la RTT et la refonte des accords Carrefour qu'il développe ses idées sur les relations sociales. Travailleur acharné il ne compte pas son temps pour trouver un accord.

Ses méthodes conviennent à la CFDT: dialogue permanent, respect de l'interlocuteur, prise en compte des revendications, engagements oraux tenus, recherche du meilleur compromis dans l'intérêt de tous, contacts faciles avec les militants de terrain, disponibilité pour tous quelque soit le niveau de la demande.

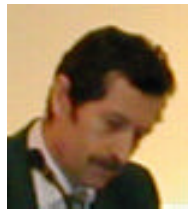
La CFDT a apprécié cette attitude durant ces 4 années. Si les frictions et les désaccords n'ont pas manqué, les relations sociales ne se font pas dans l'allégresse, les choses se sont dites clairement. Certains projets n'ont pas abouti comme la mise en place de RH dans les magasins ou des projets sociaux plus ambitieux.

Chez Carrefour les rapports sociaux sont difficiles mais tant que l'entreprise saura conservée à son service des hommes doués de conviction, qui pen-

sent que l'élément humain est le rouage le plus important de l'entreprise, la CFDT sera là pour dialoguer, négocier et aboutir à des accords pour le plus grand bénéfice des salariés que se soit au niveau national ou au niveau local.

Jean-Luc Delenne ne part pas loin, l'Europe c'est tout prêt et la CFDT fréquente assidûment les lieux. Nous espérons qu'il n'y perdra pas ses convictions et que nous aurons l'occasion de, pourquoi pas, encore négocier de bons accords.

Arrivée de Yvan Bartoli



Yvan Bartoli Responsable Développement social à la direction des ressources humaines succède à JL Delenne à la tête de cette fonction d'appui.

Agé de 54 ans il est bien connu des militants CFDT et nous apprécions ses compétences.

Responsable juridique et DRH adjoint Euromarché il entre en 1991, lors du rachat de cette société, à la DRH Carrefour. Depuis 1999 il seconde Jean-Luc Delenne et s'occupe plus particulièrement de suivre les dossiers CIPS (Administrateur), accord de branche à la FCD, Sécurité au Travail, logement.

Avec **Jean-Luc Masset** nommé récemment DRH, il aura à conduire la politique sociale de l'entreprise dans un contexte économique défavorable.

La CFDT a, sollicité une rencontre pour connaître ses intentions dans les négociations qui nous attendent.



Départ d'Albert Bonvoisin
Délégué syndical CFDT de Wasquehal

Depuis le 12 mai la section de Wasquehal n'a plus de délégué syndical. Albert a quitté l'entreprise pour entrer dans une PME en qualité d'assistant de direction.

Bonne route et merci pour ton militantisme.



Actualité sociale

[**Législation sociale**] [**Emploi**] [**Formation**]



Pan sur le bec

Le Greffe du Tribunal de Grande Instance a pris sa décision concernant la demande d'annulation des accords du 23 décembre 2002 sur le Plan d'Epargne de Groupe Carrefour France et le PPESV introduite par la CGT et CGC.

La CFE-CGC et la CGT ont été déboutées de leur demande et condamnées à verser aux organisations syndicales signataires (CFDT, FGTA-FO et CFTC) au titre de l'article 700 la somme de 1.000 euros.

Retraite

*La retraite par répartition,
c'est la solidarité
des générations*

On n'échappe pas au rappel de quelques évidences incontournables.

Nous vivons tous de plus en plus longtemps. Notre espérance de vie gagne en moyenne presque deux mois chaque année. Si tout ce temps gagné est passé exclusivement en retraite, chacun comprend que cela va coûter plus cher.

Toujours en moyenne, nous commençons à travailler de plus en plus tard : l'âge moyen de fin d'études était de 15 ans pour les générations nées avant 1930, de 17,5 ans pour celles de 1950 et de 21 ans pour celles de 1980.

Si l'âge de départ en retraite reste fixe, on cotise donc de moins en moins longtemps alors que le temps de retraite, lui, s'allonge.

Pour couronner le tout, nous ne faisons plus assez d'enfants pour renouveler nos générations. Le nombre de retraités pour 100 actifs n'est évidemment pas la seule variable, mais c'est une des plus déterminantes. Or il est en augmentation lente et régulière.

Ca se passe comme ça chez Carrefour !



Ticket cash et licenciement

Le ticket cash est arrivé et avec lui des licenciements.

De nombreuses sections nous signalent des procédures de licenciement pour avoir utilisé des tickets cash que

L'allégorie de la grenouille ...



Il était une fois une course ... de grenouilles

L'objectif était d'arriver en haut d'une grande tour.

Beaucoup de gens se rassemblèrent pour les voir et les soutenir.

La course commença.

En fait, les gens ne croyaient pas possible que les grenouilles atteignent la cime et toutes les phrases que l'on entendit furent de ce genre : "Inutile !!! Elles n'y arriveront jamais!"

Les grenouilles commencèrent peu à peu à se décourager, les gens continuaient : "... Vraiment pas la peine !!! Elles n'y arriveront jamais!..."

Et les grenouilles s'avouèrent vaincues, sauf une qui continuait envers et contre tout ...

A la fin, toutes abandonnèrent, sauf cette grenouille qui, seule et au prix d'un énorme effort, rejoignit la cime.

Les autres, stupéfaites, voulurent savoir comment elle avait fait.

L'une d'entre elles s'approcha pour lui demander comment elle avait pu terminer l'épreuve.

Et découvrit qu'elle... était sourde ! ..

N'écoutez donc pas les personnes qui ont la mauvaise habitude d'être négatives ...

car elles volent les meilleurs espoirs de votre cœur !

Rappelez-vous du pouvoir qu'ont les mots que vous entendez ou que vous lisez.

et soyez TOUJOURS POSITIF !

En résumé :

Soyez toujours sourd quand quelqu'un vous dit que vous ne pouvez réaliser vos rêves.

Portez-vous bien!



Toute relation avec un délégué sourd et un rattrapage d'accord ne serait que coïnciden-

des clients laissent à la caissière.

Les sections interviennent pour dénoncer le déficit d'information et de communication et surtout aucune mise en place de procédure pour éviter ce genre de problème.

Les délégués ont été discuté avec les jeunes caissières et ont constaté qu'elles avaient des repères et des valeurs différentes sur le travail de caisse. " *On ne voit pas pourquoi on accepterait pas ces tickets, ce sont les clients qui nous les donnent.*"

Une fois de plus l'entreprise n'a pas formée son personnel.

La CFDT n'acceptera aucun licenciement, l'information individuelle nécessaire doit être mise en place avant toute sanction.

De même il devient important que l'entreprise réfléchisse en amont au manque de repère de jeunes qui souvent ne restent pas longtemps.

De plus en plus on constate que les anciens ne sont pas seulement un coût mais qu'au fil du temps ils ont acquis des valeurs qui profitent à l'entreprise et une fidélité à leur entreprise. Ils conviendrait de la récompenser.



Lorient jours fériés

Le nouveau délégué syndical CFDT de Lorient **Gérard Le Guilloux** ne chôme

pas.

Le magasin de Lorient a ouvert avec des salariés soi disants volontaires le 29 mai jour férié. Il a été le seul distributeur à le faire le directeur ouvrant en franc tireur sans consultation de la concurrence. Des salariés de Géant sont venus prêter main forte à une distribution de tract à la clientèle.

C'est la première fois à Lorient, le directeur n'aurait pas eu le choix car se serait une décision nationale.

On n'a pas fini avec ces ouver-

tures sauvages de Carrefour.

Les salariés de Lorient ont prévenu qu'à la prochaine ouverture ils bloqueraient le magasin la veille de l'ouverture.



Gruchet le Valasse

La section a réussi à faire réintégrer une salariée en mise à pied conservatoire, faire payer des indemnités qui avaient été supprimées à un boucher qui s'était fait contrôler absent de son domicile alors qu'il était en arrêt maladie.

L'absentéisme augmente dans le magasin et en ligne de caisse à cause des mauvaises conditions de travail.

Le directeur c'est monsieur PLUS il faut toujours plus avec moins de moyens, pas facile



Reims Cernay

La CFDT vient d'éviter le licenciement d'un salarié du pôle réception mis à pied conservatoire pour complicité de vol.

Dés le départ de l'affaire la CFDT avait un dossier en béton pour démontrer que ce salarié était innocent des faits dont il était accusé.

Vu certains événements récents dans le magasin (un réseau de vol organisé par quelques personnes a été démantelé) le directeur est actuellement très sensible sur le sujet. La tâche pour le convaincre de la bonne foi du salarié s'avérait difficile mais après diverses rencontres avec la direction la CFDT sut le convaincre. Aucune sanction ne fut retenue et la mise à pied conservatoire annulée.

Les salariés s'étaient mobilisés en faveur de leur collègue mais l'intervention de délégués FO a manqué de faire basculer la décision de l'employeur

Stupidement en méconnaissance complète de l'affaire les élus FO re-



Me syndiquer?

La liberté, de se syndiquer

Me syndiquer? Je suis libre de refuser!

Mais oui mon ami, c'est la liberté.

Acquis de la lutte des ouvriers-syndiques:

Les congés payés, tu peux aussi refuser!

Me syndiquer? Je suis libre de refuser!

Mais oui mon ami, c'est ta liberté.

Les augmentations obtenues par les délégués

Au patron, tu peux aussi lui laisser!

Me syndiquer? Je suis libre de refuser!

Mais oui mon ami, c'est la liberté.

Les copains, d'être délégués, peuvent aussi refuser.

Tu ne te plaindrais pas d'être exploité!

Me syndiquer? Je suis libre de refuser

Mais oui mon ami, c'est la liberté.

A notre santé, il faut aussi songer

Nos conditions de travail, on doit améliorer.

C'est vrai, je n'y avais pas pensé.

Mais oui mon ami, c'est la solidarité.

J'ai compris je ne peux plus refuser

Chaque mois de cotiser à la CFDT.

Un militant choletais

connaissait la faute tout en demandant une sanction en rapport avec ladite faute.... ? faute qui n'existait pas. !!!!!

Les élections chez Continent approche et certains sont plus pressés de se faire de la Pub à bon compte que de défendre véritablement les salariés.



Chartres Caisses

Dysfonctionnement des Horaires îlots, pression hiérarchique, dégradation des conditions de travail....

La CFDT tire la sonnette d'alarme.

«Un système d'horaires qui permet à chaque salarié, d'organiser son temps de travail, en conciliant ses souhaits et l'activité du magasin.»

Voilà comment Carrefour présente les horaires îlots !

Malheureusement, pour Chartres ce n'est plus le cas ! Depuis plusieurs mois la CFDT ne cesse de signaler les dysfonctionnement à la direction.

Les horaires îlots ne peuvent fonctionner correctement qu'avec des effectifs adaptés. Actuellement, le sous effectif chronique ne fait qu'aggraver la situation.

L'absentéisme reporte la charge de travail sur les assistants et assistantes de caisses présents ce qui a terme provoque de l'absentéisme.

Nous refusons cependant d'entrer dans la logique de la direction qui consiste à faire des salariés malades des boucs émissaires. Laissons le soin aux médecins de juger qui est malade et qui ne l'est pas.

D'ailleurs les responsabilités sont multiples puisque dans son rapport annuel 2003, le médecin du travail signalait : « Il y a quelques salariés en état de souffrance et qui présentent des manifestations de stress chronique (anxiété, troubles du sommeil, dépression...) Tous les secteurs du magasin sont représentés (fabrication, vente, cais-

ses...). Ils disent souffrir d'une pression hiérarchique de plus en plus marquée et d'un manque de reconnaissance du travail effectué.»

Une des solutions ne serait-elle pas alors de pratiquer un management plus social ?



CE et éthique

Dans les comités d'établissement il y a des élus qui oublient qu'ils n'ont pas tous les droits et que le CE n'est pas leur propriété.

A **Saran** les élus CFDT ne peuvent plus accéder au local du CE depuis que les élus FO ont mis un digicode. Le directeur alerté par courrier tarde à intervenir.

A **Hérouville** les élus FO ont utilisé les fonds du CE pour louer un car pour la manifestation FO à Paris en décembre. La CFDT a découvert l'affaire par hasard et a demandé au président du CE de faire rembourser les sommes indûment utilisées.

A **Chateauroux** une élue CFDT a été élue trésorière du CE pourtant elle ne peut utiliser le logiciel de comptabilité la secrétaire du CE ayant bloqué l'accès avec un mot de passe qu'elle refuse de communiquer et autres mesquineries.

La CFDT vient de mettre en demeure le directeur de Chateauroux de faire respecter les règles.

"Le comité d'établissement n'a pas pour vocation d'être entre les mains d'une seule élue, cela va à l'encontre des intérêts des salariés. Son fonctionnement est clairement régit par la loi et nous n'hésiterons pas, si la situation perdurait, à engager une procédure pour délit d'entrave (art. L. 483-1 du code du travail)."

Pour sa part la CFDT, de plus en plus majoritaire dans les magasins, entend que ses élus observent une éthique par rapport aux

élus minoritaires et dans le fonctionnement du comité d'établissement. Etre majoritaire ne donne pas tous les droits !



C.C.E. Continent

« Aujourd'hui l'imbécile est roi » (Gallimard)

Nous vous avons informé des «bizarreries» des désignations au C.C.E. de Continent SNC. Nous avons, ainsi que la CGT interjetés appel de la décision de la Direction Départementale d'EVRY (qui ne tenait aucun compte des résultats des élections).

Le ministère s'est prononcé dernièrement et a cassé la décision de la DDTE d'Evry tout ... en ne tenant pas plus compte du résultat des élections mais en « classant » les magasins désignant des représentants au CCE par taille de magasin (Ça ne s'invente pas).

Résultat de cette décision arbitraire? Les organisations syndicales majoritaires par la décision des urnes se retrouvent minoritaires par la décision d'un quelconque gratte papier du ministère du travail.

Un nouveau C.C.E. s'est donc tenu le mardi 11 juin pour la désignation des membres du bureau et des commissions. **Avec le même résultat aucun élu CFDT !**

15 juin 1963 Le premier hypermarché français

Le magasin Carrefour de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne) est inauguré. Avec une superficie de 2 500 m² et 450 places de parking, il est trois fois plus grand que les supermarchés classiques. C'est aussi la première fois qu'un magasin propose de tout sous un même toit : frais, textile, électroménager, etc. Plus de 5 000 clients s'y précipiteront dès le premier jour.

Vie des filiales et des formats

Un magasin qui ferme, une filiale vendue et des salariés qui ne restent pas...

On ferme !

Le 22 mai 2003, la Direction informe le CE Paris Est qu'elle va fermer le site de VILLENROY et qu'un plan de "sauvegarde" doit être mis en place avec une estimation de 40 licenciements.

Un CE extraordinaire s'est tenu le 2 juin 2003 sans aucune réunion préparatoire. Aucune possibilités pour les délégués qui représentent 3500 salariés issus de 108 magasins de se consulter et d'étudier le dossier.

Ce n'est pas sérieux on ne peut demander ainsi à des élus de se prononcer sur la fermeture d'un site qui risque de mettre au chômage 40 salariés ceci sans aucune étude.

La CFDT dénonce cette méthode à la hussarde et souhaite que l'on revienne à une méthode plus sérieuse de concertation.

La CFDT entend que l'entreprise avec ses représentants du personnel mettent en place tous les moyens pour éviter tout licenciement.

Nous avons limité au maximum la casse suite à la fusion nous entendons continuer dans cette voie.



Communication et formation

Sous la responsabilité de Sophie Jacobik déléguée syndicale CFDT CSF (Champion) le deuxième numéro du bulletin d'information Champion vient de paraître. Ce journal permet de faire le lien entre tous les adhérents CFDT répartis dans plus de 500 magasins intégrés Champion de France.

Bientôt ces infos seront disponibles sur le site CFDT Carrefour avec celles en provenance de toutes les sociétés du groupe.

L'équipe CFDT de CSF qui vient d'obtenir un premier résultat positif aux élections qui se sont déroulés dans toute la France se structure et met en place une équipe pour coordonner les sections. En octobre une formation leur permettra de mieux se connaître et connaître leur entreprise.



ED et le Turn-over

Le dernier chiffre du turn over dans la région ED Paris sud : **97%**. C'est comme ça dans tous les magasins ED les salariés ne restent pas vu les conditions de travail et les salaires.



Optique Carrefour vendue !

On peut se poser des questions sur l'avenir d'autres sociétés comme Providange, Carfuel, Carautoroute, Vetter etc qui ne sont pas nos métiers de base et qui sont des filiales.

C'est la question que nous posons en novembre 2002 après la vente de Service Auto Carrefour (la dernière enseigne est tombée cette semaine)

Pour les 500 salariés de Vetter la société qui gère Carrefour Optique la réponse est claire ils sont vendus

Cette société filiale de Carrefour regroupe 66 magasins en France, (environ 60 M² TTC de chiffre d'affaires en 2002) 68 en Espagne, ainsi que 8 points de vente en Pologne et 5 en République tchèque.

Premier distributeur à s'être lancé dans l'aventure de l'optique il y a près de sept ans, le groupe ne détendrait qu'une part de marché de quelque 2 %.

Alain Afflelou (nous n'avons pas la confirmation officielle) aurait emporté la négociation pour l'achat des magasins de L'Optique Carrefour. La reprise de ces magasins ne comprend pas l'enseigne.

Alors que Carrefour a cédé en décembre ses centres auto à Feu Vert, on assiste à un coup d'arrêt de la diversification tous azimuts entreprise ces dernières années pour se recentrer sur le cœur de métier : la grande distribution.

En attendant 1700 salariés de 2 sociétés sont vendus avec les meubles.

A qui le tour ?





Accords 2003

- Accord de méthode (6 mars 2003) : **toutes** les organisations syndicales **ont signé** sauf CFTC.

- Accord prévoyance (6 mars 2003) : **toutes** les organisations syndicales **ont signé**.

- Accord NAO (8 avril 2003) : **CFDT** et CAT ont signé.

- Accord paritaire encadrement (8 avril 2003) : CAT, **CFDT**, CFTC, FO.

- Accord d'intéressement 2003-2004 devraient signer le 27 juin CAT, **CFDT**, CFTC, FO, CGC.

- Accord NAO Continent 2001: FO a signé le 16 juin



Intéressement 2003

L'accord d'intéressement élaboré en 2002 n'a pas tenu toutes ses promesses à cause des piètres résultats économiques des magasins.

Afin de permettre à plus de magasins de bénéficier de l'intéressement, un avenant avec une grille plus avantageuse a été élaboré.

Lors de la dernière négociation du 19 mai la CFDT a proposé, en plus de l'amélioration des ratios, d'améliorer les chiffres qui permettent le calcul de la somme qu'on touchera. Ainsi au pire des cas nous aurions obtenu plus qu'en 2002.

Peine perdue personne n'a soutenu notre demande.

Nous ne sommes pas Madame Soleil et pour savoir si on touchera l'intéressement nous vous livrerons donc à aucun pronostique. Il faudra attendre le dernier mois de l'année pour savoir le résultat de cet accord.

Selon la direction pour l'intéressement national on devrait tomber dans la case 1,30 ce qui serait mieux qu'en 2002. Pour la part magasin la direction dit qu'au lieu de 66 magasins qui n'ont rien eu en 2002 eu il n'y en aurait que 10 en 2003.

Pour notre part c'est dix de trop mais comme cet accord améliore même insuffisamment l'accord initiale nous signerons lors de la séance du 26 juin. Les CCE consultés ont donné un avis favorable.

Pour que l'avenant soit valable, toutes les organisations qui ont signé l'accord d'intéressement 2002 doivent également signer cet avenant.

La CGT n'est pas concernée car elle n'a pas signé l'accord d'intéressement, ni d'ailleurs l'accord de participation.



"SOS Conflits "

Formation

Comme nous l'annoncions le 3 mars 2003 (lire l'hyper n° 120) la direction met en place une formation à destination des salariés : "SOS Conflit".

L'objectif est d'aider les salariés à gérer la violence croissante de la clientèle .

Pour 2003 se sont les services caisse et les services sécurités qui sont concernés. Les **agents de sécurité** venant de **prestataires** de service ne sont pas concernés par ce programme de formation.

Les managers des services caisses et sécurité seront les formateurs.

367 personnes sont déjà formées (299 intégrés, 6 Eroski, 22 Hyparlo, 2 SOFIDIS, 26 écoles Carrefour, 12 Directions Nationales Sécurité).

Deux délégués syndicaux nationaux CFDT Pascal Piquet et Sylvain Macé ont bénéficié de la présentation de ce stage.

La CFDT a un seul regret que cette formation ne soit pas assurée par des professionnels de la formation mais par les responsables de magasins dont le métier n'est pas de former et qui sont souvent mis en cause par les salariés dans les carences d'intervention.

Aide et assistance psychologique aux victimes

La convention avec l'Inavem prévoit une intervention de psychologues dans un délai de 1 à 5 jours après demande des relais magasin (RH). Une intervention immédiate n'est pas nécessaire, un délai de "digestion" par la victime est nécessaire. A ce jour, il y a eu 10 saisines de l'INAVEM.

La direction de la sûreté régule les demandes magasin pour l'INAVEM. En cas de traumatisme grave (blessés graves, morts) ce sont les SMUR qui interviennent. L'intervention de l'INAVEM est à la charge de Carrefour France.

La CFDT est satisfaite que sa demande de prise en compte par l'entreprise de la violence subit par les salariés au travail soit enfin satisfaite.

Rappelons cependant que la formation et l'aide et assistance psychologique aux victimes sont des moyens parmi tant d'autres pour aider les salariés.

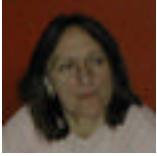
Il faudra aller plus loin car la violence ne cesse de croître.



Fond de solidarité

Solidarité et non charité !

Commission Solidarité



Si notre représentante à la commission Solidarité **Cathy Dias** (L'Haye les Roses) ainsi que les délégués des magasins qui interviennent auprès des salariés concernés sont très attentifs à les protéger de toute publicité intempestive, pour la CFDT la communication du bilan du fond est indispensable. Elle est la garantie de sa transparence.

La CGT et la CGC ne sont pas signataires de l'accord sur le fond de solidarité néanmoins elles sont représentées à la commission solidarité.

Bilan

23 dossiers de surendettement
11 dossiers de logement
14 dossiers " décès "
27 dossiers " inondation "
12 dossiers " maladie salarié "
14 dossiers " enfant malade "
31 dossiers divers.

Suite à l'accord signé par la CFDT le montant 2003 du fond de solidarité a été augmenté de 25 000 euros le portant ainsi à 125 000 euros

Au 30 mai 2003 la commission s'est réunie 7 fois et a étudié 140 demandes d'interventions

en provenance de 64 établissements

Elle a permis à 58 salariés (dont une salariée de Champion) d'obtenir **128 676 euros d'aide extérieures dont 46 731 euros en provenance du fond de solidarité**

Aides et démarches

Comme le souhaitait la CFDT le fond de solidarité est d'abord un accompagnement et une aide aux démarches avant d'être financier.

Par son action le fond de solidarité permet l'intervention d'organismes ou administrations comme la Banque de France, Caisse de Retraite (MEDERIC, REUNICA, CAPAVES, UGRR, ISICA), Apgis, Mairies, COTOREP, CNAV, CDES, CAF, CPAM.

Monsieur **Pascal Ballaguer** membre de la DRS Carrefour consacre beaucoup de temps à aider les salariés dans leur démarches et se déplace régulièrement dans

les établissements rencontrant les salariés mais aussi les délégués et la direction locale.

Cet accompagnement ne peut être efficace que si les salariés concernés sont acteurs.

Avenir du fond

Le champ d'intervention du fond de solidarité est beaucoup plus large que ce qu'il était prévu au départ aussi faut-il être attentif de ne pas lui demander ce qu'il n'a pas pour mission de faire.

Le fond de solidarité qui n'est qu'au stade embryonnaire s'inscrit dans la démarche sociale de l'entreprise. Il accompagne la revalorisation des contrats à temps partiels, l'accord sur l'emploi des personnes handicapées Néanmoins, pour la CFDT, le fond de solidarité n'est pas la vitrine sociale de Carrefour, cette vitrine ce sont les accords d'entreprise et la grille de salaire.

La CFDT est pour développer des actions de solidarité envers les salariés en difficulté mais pas pour faire de la charité. D'abord un salaire qui permet de vivre convenablement .

Pour la CFDT Carrefour doit développer ces actions pour aider encore mieux les salariés en difficultés en apportant des réponses collectives.

Nous devons être attentif au respect de la vie privée des salariés. Pour la CFDT elle passe par une indépendance des différents intervenants vis à vis de l'entreprise. La détection des difficultés à ses limites comme le droit d'ingérence. La CFDT qui a souhaité la mise en place de ce fond y veillera.

Surendettement

La participation est déblocable dans le cadre d'un surendettement.

Ainsi en 2002, dans une période peu propice, plus de 150 personnes ont été obligé, vu leur situation financière, de débloquer leur fond avant la période de disponibilité.

Fondation Internationale Carrefour

Le rapport d'activités est paru. Vous pouvez aller sur le site www.fondation-internationale-carrefour.org pour plus de renseignements.



Les six jours de repos supplémentaire

Pas de changement,

Ils sont toujours à prendre en jour de vacances

Les six jours de repos supplémentaires vous les avez obtenus dans le cadre de la réduction du temps de travail

**Accord voulu par la CFDT
et signé en 1999 par CAT, CFDT, CFTC, CGC , et... FO**

**Une réduction du temps de travail pour créer des emplois,
pour plus de temps à vivre**

**LA DIRECTION DE CARREFOUR
VOULAIT REVENIR SUR CETTE ACQUIS
NOUS AVONS REFUSE**

**LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL
C'EST DU TEMPS POUR
VIVRE.**

*La CFDT a voulu les 35 heures,
vos délégués défendent cet acquis social*





On nous attaque, nous répondons

Ils sont contre la remise sur achat, contre la réduction du temps de travail, contre l'égalité des salaires, contre la retraite... bref tout ce qui n'est pas d'eux !



Etre cohérent !

Ils demandent que les 6 jours de repos supplémentaires RTT ne soient plus pris en congé mais soit payés (sans majoration de salaire).

Tout ceci au nom du **"travailler plus pour gagner plus"** cher au gouvernement.

Dans le même temps ils refusent le travail "volontaire" limité à 5 dimanches (payé 300%), le travail "volontaire" d'un quatrième jours fériés (payé 150%) et ils ne font rien localement pour empêcher les ouvertures abusives...

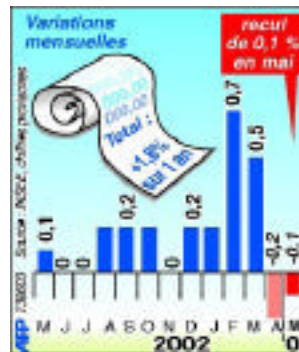


Revendiquer pour obtenir !

Ils attaquent la CFDT pour avoir revendiqué et obtenu la remise sur achat. Ils estiment que le plafond de 5300 euros est trop élevé, que ce n'est pas normal de payer avec la carte visa Pass (gratuite) et autres points de détail !

Dès juillet faites vos achats chez Carrefour et bénéficiez d'une remise, la suite la CFDT s'en occupe.

D'abord revendiquer et obtenir pour demain améliorer.



Lire l'avis des économistes !

Selon eux la CFDT a signé une augmentation de salaire inférieure à l'inflation prévue en 2003. En réalité les prix baissent depuis 2 mois. Rendez-vous à la fin de l'année pour savoir si nous aurons besoin de faire jouer la clause de rattrapage.



Un accord est bon ou ne l'est pas !

Ils signent, immédiatement sans consultation des salariés, l'accord Continent 2001 qui est un copie-coller de l'accord Carrefour/Continent qu'ils ont refusé de signer et qu'ils critiquent sans arrêt.



A l'écoute des salariés

Ils signent en 1985 un accord qui prévoit que les salariés ne bénéficient pas des éléments de rémunérations des accords Carrefour. 18 ans plus tard alors que le tribunal de Bordeaux dit cet accord contraire à la loi, ils veu-

La CFDT a des valeurs, des convictions, des idées !

La CFDT est un syndicat, pas une fonction d'appui de la direction qui négocie au grès du vent !

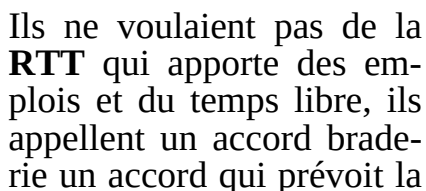
Les salariés Continent 2001 demandent en priorité un calendrier de rattrapage des accords Carrefour/Continent.



Ils appellent à la grève générale et disent que la CFDT a bradé les retraites quand nous nous parlons

Ils oublient l'essentiel que demande-t-on d'autre à une réforme si ce n'est de mettre de l'équité entre les salariés et de garantir la solidarité entre les générations ?

Un peu de solidarité, camarade !



...et nous en passons, la liste est longue !

**Elle respecte tous les avis de
quels côtés qu'ils viennent.**

Elle aspire à ce que tous vivent mieux dans l'entreprise

Elle fait le choix de la négociation, de la réforme et de la solidarité.

Elle reconnaît la valeur des autres organisations syndicales quand elles sont indépendantes.

Elle comprend que certains ne partagent pas ces convictions.

Nous avançons des idées et nous tentons de les faire avancer dans la transparence.

mais...

Quand on nous attaque injustement il ne faut pas depuis 30 ans avoir signé des accords sans prendre l'avis des salariés.

Il ne faut pas gesticuler et ne rien faire.

**La CFDT n'est pas, par hasard,
la première organisation syndi-
cale en France !**

La CFDT poursuit sa route dans le respect des valeurs qui sont les siennes.

A l'écoute des seuls intérêt des salariés !



X^{ème} Congrès de la Fédération des Services

"Améliorer les situations de travail pour mieux vivre sa vie"

Plus de 300 délégués présents.
dont 30 délégués Carrefour.



Nadine Tillaut

Nadine Tillaut déléguée CFDT Carrefour Mondeville accueillait les congressistes en sa qualité de secrétaire du syndicat services de Caen ville d'accueil du congrès.



Aline Levron

Le seul amendement qui fut retenu par les congressistes était défendu avec succès par **Aline Levron** déléguée de Carrefour Angers Gd Maine mais aussi secrétaire du Syndicat d'Angers.

La fédération des services qui regroupe 104 syndicats issus de 12 branches professionnelles dont le commerce avait invité les représentants de ses 83 502 adhérents à venir s'exprimer et voter les textes pour les 4 ans à venir.

Enjeux

Les enjeux de ce 10^{ème} congrès portaient sur :

- l'emploi d'un point de vue quantitative mais aussi qualitative.
- les rémunérations pour obtenir des politiques salariales plus justes au niveau des branches et des entreprises liées à la reconnaissance métiers des services.
- l'international avec une priorité sur le modèle social européen
- les conditions de travail articulant temps social et temps de travail.

L'activité de la Fédération sur les quatre dernières années a été jugée satisfaisante puisqu'elle a été **adoptée à 83 %** des mandats.

La partie dite action revendicative : " Améliorer les situations de travail pour mieux vivre sa vie " a **obtenu 88 %** des mandats.

La partie sur l'organisationnel au service du projet politique a recueilli **82% des suffrages**.

Actualité, retraite !



François Chérèque Secrétaire Général de la CFDT était invité au congrès de la fédération. Son intervention a porté sur la réforme de la retraite, extraits...

Il y avait urgence à sauver le système des retraites par répartition. Après quatre mois de concertation, 23 réunions du groupe confédéral et 10 heures de négociation avec le gouvernement, cela n'a pas permis d'aboutir. Le dossier des retraites nous échappait au profit des politiques. Fallait-il se satisfaire d'un échec ? Non, le mandat du bureau national était clair. La démission des autres syndicats de leurs responsabilités n'était pas une surprise.

Il dénonce au passage " la désinformation comme pour la durée de cotisations. Il est prévu de renégocier, en 2006, pour savoir si l'on passe à 41 ou 42 années".

La réforme ne satisfait pas toutes nos revendications mais répond à certaines de nos exigences: retraite progressive avec moindre décote, départ en retraite avant 60 ans pour 300 000 personnes, la pénibilité prise en compte après négociation, des basses pensions à 85% du SMIC alors que les décrets

Draguignan et Trans



St Brieuc



Brest



Reims Tin-



Angers et Gruchet



Vénissieux



Torcy et Auteuil



BALLADUR prévoyaient 70% vers 2020 et surtout, l'amélioration de la retraite pour les pluri pensionnés.

Nous gardons le meilleur système de retraite d'EUROPE. Soyez fiers, mes camarades, d'avoir pesé sur ces négociations.

La motion d'actualité sur les retraites est votée à 80%, un plébiscite pour l'engagement de la CFDT sur le dossier des retraites .

Le bureau fédéral



Le bureau fédéral dirige la Fédération et détermine sa politique, dans le cadre des orientations définies par le Congrès.

Il contrôle la Commission Exécutive, vote le budget

et suit son exécution.

Le congrès a élu les 39 membres du bureau fédéral.

Patrick Urlache (Logidis)



Patrick Urlache du syndicat Service de Lot et Garonne, salarié de Logidis (filiale Carrefour) a été élu au bureau fédéral avec 88,47% des voix



Didier Brulé est réélu secrétaire général de la fédération



Nicole Lardeux est réélue secrétaire générale adjointe (an-

cienne salariée de Carrefour Angers St Serge)

Départ et arrivée



Jean-François Milliat secrétaire national chargé de la branche commerce quitte la fédération pour rejoindre la confédération où il s'occupera des PME. Il sera resté près de 20 ans à la fédération après avoir été délégué syn-

dical central Auchan.

Les congressistes lui ont fait une ovation et un cadeau pour son départ.



Bernard Aimé secrétaire fédéral chargé auparavant du suivi du Commerces spécialisés non-alimentaires et commerces de gros lui succède. Il aura la charge de suivre le groupe Carrefour.

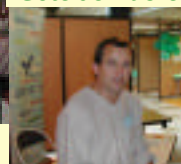
Remerciements

Remerciements aux équipes locales CFDT Carrefour et d'ailleurs qui ont participé à la réussite matérielle de ce congrès.

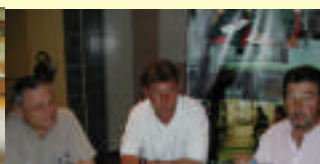


CSIF (Informati-

Côte de Nacre



Hérouville



Jean-Louis Bienvenu à 41 ans devient secrétaire fédéral commerce. Il quitte ses fonctions au sein de l'équipe CFDT de St Herblain.

Jean-Louis connaît bien le commerce il travailla chez Leclerc avant d'être embauché en 1988 à Euromarché racheté par Carrefour en 1991.

Syndiqué à la CFDT depuis 17 ans il fait partie de l'équipe des négociateurs de la convention collective de branche et était Délégué central Carrefour Hypermarché (depuis 1999) et Représentant Syndical au Comité de groupe.

F. Milliat - J.L. Bienvenu

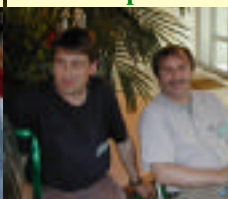
Toute l'équipe CFDT Carrefour lui souhaite de réussir dans ses nouvelles fonctions.



Champion



Champion



CVL (entrepôts)



La Roche sur Yon



Cherbourg



Le Merlan et Bonneveine

